

Affrontement lors du second tour : une réunion publique dans chaque camp

À l'occasion des départementales dans le canton Baïse Armagnac



Affrontement lors du second tour : une réunion publique dans chaque camp

Canton Baïse Armagnac : Philippe Martin, très serein, opposé à Jean-François Rousse qui, malgré tout, croit encore en ses chances.

Sur son canton, la liste du président du conseil départemental sortant, Philippe Martin, a-t-elle une marge aussi confortable que certains articles de presse l'écrivent ?

Afin d'échanger et de mobiliser les citoyens du Canton de Baïse Armagnac pour ce second tour des élections, **Élodie Lanave, Philippe Martin, Pauline Labenelle et Philippe Bret**, l'équipe de "Gers en commun", invitent les citoyens à une réunion publique, **le jeudi 24 juin, à 19 heures, à l'Espace Rive Gauche**, à Condom.

Avec la liste de Philippe Martin, la seule liste à avoir pu se maintenir au second tour est celle de "Gers Autrement" de Jean-François Rousse, avec son binôme, Raymonde Barthe. Peuvent-ils créer une énorme surprise en empêchant Philippe Martin d'être reconduit président du conseil départemental ?

Au soir du 20 dimanche 20 juin, Philippe Martin comptait 1.581 votants alors que Jean-François Rousse n'en totalisait que 952.

Après les municipales de 2020 où Jean-François Rousse, pour cinquante voix de différence et moins de deux points d'écart, n'a pas permis à Gisèle Biémouret, députée du Gers, d'être la première femme maire de la ville, le maire de Condom va-t-il encore susciter l'événement ?

Pour cela, il faudrait que les nombreux électeurs qui se sont abstenus lors du premier tour, se réveillent et se déplacent dimanche 27 juin pour participer au second tour de scrutin.

En tout cas, Jean-François Rousse ne pourra pas compter sur la voix de son concurrent de droite, Thierry Sacré. Arrivé en troisième position avec 559 voix, Thierry Sacré ne va pas donner de consigne de vote. Concernant la liste de Philippe Martin, "nous n'avons jamais appelé à voter à gauche, ce n'est pas aujourd'hui que nous allons appeler à le faire."

Thierry Sacré est formel : "Nous ne donnerons aucune consigne de vote à nos électeurs. Ils feront leur choix en leur âme et conscience. À titre personnel, nous ne voterons pas Jean-François Rousse puisqu'il a trahi la gauche, puis la droite. Et, à nouveau, ne trahit-il pas encore ? En effet, dès la sortie des urnes, le maire de Condom, lors d'une longue discussion, semble s'être rapproché de la quatrième liste en présence - 368 votants - représentant La République en Marche, sans faire aucun cas de la seconde liste divers droite". (NDLR : celle de Thierry Sacré).

Pour tenter de convaincre les indécis et rallier de nouveaux votes, les candidats du "Gers Autrement", **Raymonde Barthe, Mariette Varga, Denis Gauge et Jean-François Rousse**, tiendront eux aussi une réunion publique **le jeudi 24 juin, à 20 h 30**, à la salle Pierre de Montesquiou.